



Bulletin d'activité

Commune de Glandage



N°4 - janvier à juin 2022

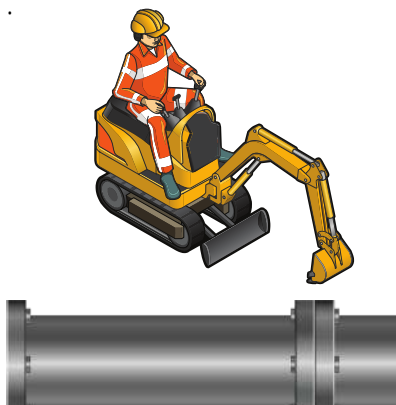
01 Travaux d'entretien



- Nettoyage des captages de tous les réservoirs
- Contrôle des STEP par la Sataise et analyse de l'eau par la Carso
- Les travaux réalisés par le personnel de l'ESAT de Recoubeau : tontes et débroussaillages sur les chemins communaux, UV, captage, réservoir et les cimetières.



- A Grimone : Remplacement d'un tuyau cassé (grosse fuite) sur le chemin de traverse de la station UV et pose d'un regard.
- Merci à la Terriade pour le prêt de la minipelle et à Yves Pavier pour la fourniture des tuyaux.



- Changement du boîtier électrique à la station UV des Combes montant HT 1640€.



02 Fontaines & Eau



- Nous arrivons au bout de la restauration de cinq fontaines. La fontaine du Château a nécessité une consolidation en maçonnerie et un cerclage. Les travaux ont été effectués par Jean et Guy.
- La fontaine de Grimone a bénéficié de travaux de maçonnerie et d'étanchéité.
- N'étant plus l'employé communal, Sylvain a tenu à continuer les réparations et la pose des produits d'étanchéité sur les fontaines et à participer au nettoyage des réservoirs. Merci pour son aide.

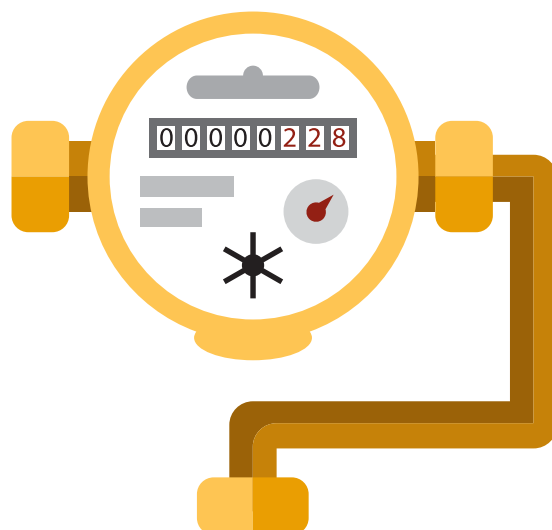


- Captage de Grimone : Les demandes d'autorisations de passage et de dépôt de matériel sur des terrains privés se sont déroulés dans une bonne entente et nous remercions M. Favre Christian et M. Pelloux Jean-Luc pour leur accord.
- 1ère étape : la consolidation et la restauration du petit pont avec la pose d'une dalle pour permettre le passage des engins. Le temps de séchage a nécessité 3 semaines.
- 2ème étape : A partir du 29 juin 2022, l'entreprise Liotard a commencé la création d'un chemin pour accéder au captage. Ensuite ce sera la construction du nouveau captage.



TRAVAUX CAPTAGE DE GRIMONE ENTREPRISE LIOTARD			
Désignation	MONTANT HT	SUBVENTIONS	PART COMMUNALE
Consolidation du pont existant			
Démolition regard existant et évacuation.		40% agence de l'eau	
Reprofilage d'une piste d'accès		40% Département	
Création d'une partie de piste			
Réalisation du captage: terrassement, réalisation de tranchées, d'un radier			
construction muret, réalisation de chapes, enduit d'étanchéité			
Sondage pour recherche drain et canalisation existants			
fourniture : gravier, rondelles de regard, bondes de fond en bronze			
réalisation d'un regard et d'un trop plein			
raccordement			
TOTAL DES TRAVAUX H.T	61 880 €	49 504 €	12 376 €

- En prévision de la pose des compteurs d'eau (obligatoire depuis 2017), l'agence Hydrétude aidé de Jonathan et de Jean-Luc ont fait le recensement de tous les anciens compteurs dans toutes les habitations afin de réaliser un devis de pose le plus précis possible. Ces travaux doivent être réalisés assez rapidement afin de bénéficier de 80% de subvention.



03 Chantiers & projets

Sécurité et ralentisseurs

- Mise en place de ralentisseurs à Glandage et à Grimone : Réunion avec les habitants de Glandage le vendredi 24 juin. Les installations sont approuvées et rassurent beaucoup d'habitants. Une modification est à envisager au niveau du Château. Réunion avec les habitants de Grimone le vendredi 01 juillet. Les habitants présents sont satisfaits de l'existant mais souhaiteraient un ralentissement au niveau du virage dans le village.
- Les demandes de modification ont été transmises à la DDT à M.COMBEL. Un RDV est pris pour le 11 Août 2022 à 14h.



Bâtiment pour la fibre

Réception de la fin des travaux du bâtiment de la fibre le 06 Juillet 2022. Il faut prévoir environ 2 ans pour que la fibre arrive dans nos habitations.

04 Location des bâtiments communaux

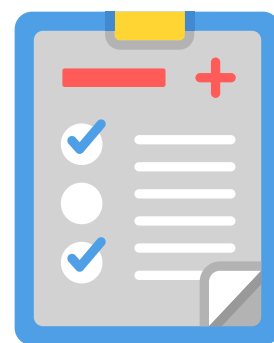
La Mairie a trois résiliations de contrat de location :

- Amonah et Thomas nous quittent fin septembre pour s'installer à Recoubeau. Nous leur souhaitons une belle vie.
- Pour le petit studio de l'Escavale à Borne, les clefs ont été rendues le 2 Juillet. Ce studio est dépendant de l'habitation de Christine pour l'électricité, le chauffage et l'eau. Le changement des huisseries et d'autres travaux sont à réaliser (devis en attente).
- L'appartement de l'ancienne poste sera libéré fin Août 2022.



Le bâtiment regroupant l'ancienne école et la poste demande une réflexion sur son devenir. Une partie est insalubre et nécessite une rénovation intégrale très onéreuse. Un architecte est venu visiter les lieux et rencontrer le conseil municipal pour aider dans la réflexion et voir les solutions qui permettraient de prétendre à des subventions.

Un diagnostic énergétique a été réalisé pour les 3 maisons forestières et le logement de l'école en partenariat avec le SDED et monsieur Dommanget.



05 Divers



- A Grimone, le conteneur à poubelles semi enterré qui se trouvait installé sur du terrain privé a dû être déplacé sur le terrain communal. Monsieur Misserian Marc a fait le transfert. Coût de la transaction 2500 €HT.

ECOLE RPI GLANDAGE BOULC :

Nous devons rester vigilants afin de conserver une école primaire à Boulc. Jusqu'en juin, l'école avait 2 classes. Nous espérons les conserver à la rentrée 2022 avec un effectif de 21 enfants.

Une nouvelle famille vient s'installer à Boulc avec 2 enfants 6 et 9 ans ce qui permet d'atteindre les 21 enfants.



Rappel sur les différents permis

- les demandes de Licence de boissons sont délivrées par la préfecture.
- Les permis de construire sont délivrés par la DDT.
- Le maire n'a pas le pouvoir de déroger à la réglementation d'urbanisme applicable : (RNU) règlement national d'urbanisme + la loi montagne, Natural 2000.

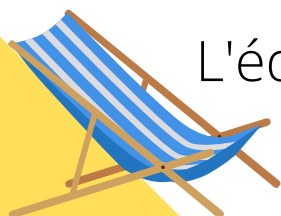
Etudes du budget communal avec monsieur Philippe BONINO conseiller aux décideurs locaux (DDFIP de la Drôme) et Muriel (la secrétaire) et Nicole (conseillère municipale) afin d'établir un budget pluriannuel pour les travaux du captage de Grimone, la pose des compteurs d'eau et l'assainissement des Combes.



06 C'est l'été



En cette période de sécheresse, l'ensemble des habitants doit faire preuve de vigilance et d'esprit de responsabilité quant à la consommation d'eau et être attentif aux risques d'incendie afin de préserver nos ressources naturelles et notre environnement de tous les jours



L'équipe municipale vous souhaite un bel été.



A titre informatif

COMMISSION EAU ASSAINISSEMENT A LA CCD



- Madame La Maire est inscrite à ce programme porté par Emilie Belmont et Pascal Baudin de la CCD. Cette commission étudie comment les communes peuvent s'organiser pour le transfert de compétences Eau & Assainissement en 2026 à la Communauté de communes du Diois.
- Après plusieurs réunions, une charte a été établie afin que les 50 communes concernées élaborent un équilibre concernant les travaux et les budgets.

1. Bien gérer la ressource en eau et savoir où elle passe :

- Compter ce que l'on prélève, ce que l'on facture aux abonnés, ce que l'on consomme sans le facturer (fontaines, bâtiments communaux) •

Avoir des compteurs, les relever de la même manière, régulièrement.

Connaître les volumes de manière fiable

2. Sécuriser sa source :

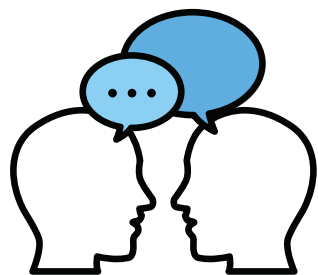
- Posséder sa source pour l'avenir (périmètre de protection immédiat)
- La déclarer d'utilité publique
- La protéger (périmètre de protection, clôtures...)

3. Connaître ses réseaux et pouvoir transmettre à un autre à l'avenir

- Avoir des plans justes et faciles à transmettre (SIG)
- Retrouver facilement ses équipements, vannes (carnet de vannage)

4. Savoir combien coûte vraiment le service

De nombreuses questions se posent comme quel sera le prix du m³ d'eau ? Pourrons-nous toujours faire du bénévolat pour alléger la facture (sur les 50 communes cela représente un montant très important) ? Bien d'autres questions doivent trouver des réponses d'ici 3 ans.



Echanges avec la Mairie

Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?

Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



L'équipe municipale tient à saluer la mémoire de Joël Mazalaigue qui nous a quitté brutalement au mois d'avril.

- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Orand, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Jean Bezelgues

mairieglandage@orange.fr | <https://mairieglandage.fr/> | 09 60 54 48 02